

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 11 décembre 2023

Faits saillants

- **Election attendue du Conseil fédéral et arrivée de Beat Jans, qui hérite du portefeuille de la Justice**
- **Présentation du projet de mandat de négociation UE-Suisse**
- **Léger recul de la croissance anticipée en 2024**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 14/12	Var. vs 07/12
EUR/CHF	0,9500	+0,9 %
USD/CHF	0,8712	-0,2 %
SMI	11 210	+2,2 %
Taux 10a	0,589 %	-11 pb

Elections

Conseil fédéral : L'élection au Conseil fédéral a eu lieu le 13 décembre au Palais fédéral. Les 246 parlementaires suisses ont ainsi élu les sept membres du Conseil fédéral (=gouvernement), qui disposent chacun de pouvoirs égaux, pour un mandat de quatre ans. Les principaux enjeux ont porté sur (i) l'élection des successeurs d'Alain Berset (Conseiller fédéral PS, en charge du Département fédéral de l'intérieur), et de Walter Turnherr (Chancelier de la Confédération), tous deux démissionnaires, (ii) le renouvellement des autres conseillers fédéraux et (iii) l'élection d'une nouvelle présidente de la Confédération pour 2024, succédant à Alain Berset. Ainsi, le bâlois Beat Jans (PS, Bâle-Ville), très pro-européen, remplace Alain Berset au Conseil fédéral, sans reprendre toutefois le poste de Conseiller fédéral à l'intérieur, ce dernier revenant à la Conseillère fédérale à la justice, Elisabeth Baume-Schneider. Ce changement de poste est assez inhabituel après seulement une année dans ce Département. Beat Jans hérite du portefeuille de la justice. Viktor Rossi (Vert/libéral, Berne) remplace Walter Turnherr au poste de chancelier ; c'est la 1^{ère} fois qu'un parti non représenté au gouvernement obtient ce poste. Tous les autres ministres ont été reconduits. C'est l'UDC Guy Parmelin qui a obtenu le plus fort soutien des Parlementaires avec (215 voix). Viola Amherd (Le Centre), Conseillère fédérale à la défense, protection de la population et des sports, a été élue nouvelle présidente de la Confédération pour l'année 2024 et Karin Keller-Sutter, Conseillère fédérale aux finances vice-présidente.

Macroéconomie

Croissance : Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a légèrement revu à la baisse sa prévision de croissance pour 2024, à 1,1 % (contre 1,2 % prévu en septembre), qui ferait suite à une croissance estimée à 1,3 % pour 2023. Cette révision à la baisse s'explique par les effets attendus sur les exportations et les investissements de la faiblesse de la demande en zone euro couplée à la hausse des coûts de financement. Pour le SECO, la croissance retrouverait son niveau de long terme en 2025, à 1,7 %, dans le sillage de la reprise progressive de l'économie mondiale. La Banque nationale suisse (BNS) s'attend de son côté à une croissance plus faible, de l'ordre de 1 % cette année et entre 0,5 % et 1 % seulement en 2024.

Politique monétaire : Alors que les risques conjoncturels restent très marqués – instabilités géopolitiques, situation économique en Allemagne et en Chine, incertitudes persistantes autour du secteur énergétique –, la BNS a décidé de maintenir son taux directeur inchangé à 1,75 % lors de la réunion de politique monétaire du 14 décembre, confirmant la pause dans la montée des taux pour

la 2^{ème} fois consécutive. Dans sa communication, BNS n'a pas mentionné qu'un resserrement de la politique pourrait être nécessaire, et l'accent a été moins mis sur les ventes d'actifs de change (qui visent à soutenir la valeur du CHF pour limiter l'inflation importée). Le franc suisse a battu un nouveau record face à l'euro la semaine dernière, atteignant son plus haut niveau depuis 2015, à 0,94036 CHF pour 1 €, correspondant à une hausse de +4,7 % sur l'année. La BNS a par ailleurs publié ses derniers chiffres d'inflation : le taux d'inflation s'établirait en moyenne à +2,1 % cette année puis à +1,9 % en 2024. La hausse moyenne des prix ralentirait davantage encore en 2025, à +1,1 %.

Budget 2024 : Après d'intenses discussions au Conseil des Etats (= Chambre haute) la semaine dernière, les débats sur le budget 2024 se sont poursuivis au Conseil national (= Chambre basse), qui a opté pour des coupes budgétaires ciblées permettant de respecter, sur le fil, les exigences du frein à l'endettement en 2024. Le texte est reparti en discussion au Conseil des Etats.

Secteur financier

Finance durable : Lors de sa séance du 8 décembre, le Conseil fédéral a décidé de développer davantage encore les Swiss Climate Scores, boîte à outils pour évaluer la compatibilité d'un portefeuille d'investissement avec la transition climatique, introduits en 2022 et qui se fondent sur une démarche volontaire. Le Conseil fédéral ambitionne en effet de voir le secteur financier suisse renforcer sa crédibilité et sa compétitivité internationale s'agissant de la transparence climatique des produits financiers. Les Swiss Climate Scores ont ainsi été révisés pour faciliter leur mise en œuvre par la branche et pour améliorer leur lisibilité pour les investisseurs.

Secteurs non financiers

Relations UE-Suisse : Lors de sa séance du 15 décembre, le Conseil fédéral a présenté le projet de mandat de négociation avec l'Union européenne. Les négociations débiteront lorsque le mandat, qui contient les lignes directrices pour la délégation suisse, aura été approuvé après consultation du Parlement et des cantons. Le projet de mandat de négociation se base sur les paramètres approuvés par le Conseil fédéral le 21 juin dernier, sur les résultats des discussions exploratoires avec l'UE et des travaux avec les partenaires sociaux et économiques en Suisse. Le Conseil fédéral a présenté les enjeux des négociations à travers 14 fiches, allant de la recherche à la sécurité alimentaire, et des questions institutionnelles à la libre-circulation. Le rôle de négociateur en chef a été confié à Patric Franzen, l'adjoint actuel du Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Alexandre Fasel.

UNRWA : Dans le cadre des discussions sur le budget 2024, alors que le Conseil national suisse (= chambre des députés) avait approuvé le 11 décembre la suppression d'une contribution annuelle de 20 M CHF à l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), le Conseil des Etats (= Sénat) a bloqué le 13 décembre cette initiative après que des groupes humanitaires ont exprimé leur indignation.

Investissements étrangers : Conformément au mandat transmis par le Parlement, le Conseil fédéral a présenté son projet de la loi fédérale sur l'examen des investissements étrangers (LEIE). Cet examen cible les entreprises actives dans un domaine particulièrement critique qui sont acquises par des investisseurs contrôlés par un État étranger. Les domaines couverts sont les suivants : biens d'équipement militaires et biens à double-usage, la production d'électricité et l'exploitation de réseaux électriques, l'approvisionnement en eau ainsi que les infrastructures de santé, de télécommunication et de transport. L'exécutif a néanmoins confirmé son opposition à l'introduction d'un examen des investissements, estimant que le rapport coût-utilité n'était pas assez avantageux et que le cadre réglementaire en vigueur apparaissait suffisant. Jusqu'alors, aucune acquisition n'aurait représenté une menace pour l'ordre ou la sécurité publics de la Suisse. Le Conseil fédéral a ainsi veillé à ce que le projet de loi soit formulé de façon à préserver au mieux l'ouverture de la Suisse aux investisseurs étrangers et son attractivité globale.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Pierre-Antoine CADORET

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr